

CONSEIL MUNICIPAL
De la commune de Pougne – Hérisson



Procès –verbal de la Séance
Du 20 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux, le, 20 juillet, le Conseil Municipal de Pougne-Hérisson, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie à 20h15, sous la présidence de M. Guillaume MOTARD, maire.

Nombre de Membres

Date de Convocation : 11 juillet 2022

En exercice : 9

Présents :

Votants :

Présents : MOTARD Guillaume, CAQUINEAU Bernard, DUBIN Christiane, MEUNIER Pierre, CHARGÉ Rémi

Absents : DUGUET Amandine, BRETEAUD Arnaud, BRANDEAU Corinne, LUCET François,

Pouvoir :

Secrétaire : Bernard CAQUINEAU est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire passe à l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- 1- **Projet château de Hérisson**
- 2- **Projet commune nouvelle**
- 3- **Point sur le personnel**
- 4- **PLUI**
- 5- **The Pougne Fest 2022**
- 6- **Retour AAP Nature et Transition**
- 7- **Création d'un verger communal**
- 8- **Numérotation des lieux-dits**
- 9- **Questions diverses**

Projet Château de Hérisson

Retour du COPIL château du 30 juin 2022.

L'architecte a présenté le projet. Celui-ci est estimé à 1 million d'euros.

Le projet de restauration comprend :

- La sécurisation de l'étage
- La sécurisation de la tour Nord de bas en haut
- Les sols et murs du RDC et les huisseries
- Le mur d'entrée de la cour

Une question se pose sur le degré de finition de ces travaux.

Les travaux seraient subventionnés à hauteur de 650 000 euros, soit un reste à charge pour la commune de 350 000 euros.

Projet commune nouvelle

Point sur le personnel

The Pougne Fest 2022

Retour AAP Nature et Transition

Création d'un verger communal

Numérotation des lieux-dits

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est close à ____ heures _____.
La prochaine réunion est fixée le _____ à 20h15.